

Fiche Action N°9 : Développement et coordination départementale de la prise en charge psychologique des victimes de violences et autres évènements traumatiques.

Porteur de l'action	CH Laborit (Consultation psycho-traumatisme)
REFLEXION TRANSVERSALE	
Axe du DTSM	1. L'accès de la population au diagnostic et aux soins psychiatriques
Priorité du PTSM	Priorité 1 : Le repérage précoce des troubles psychiques, l'accès au diagnostic, aux soins et aux accompagnements conformément aux données actualisées de la science et aux bonnes pratiques professionnelles.
Population cible	Victimes de psycho-traumatismes
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Appel projet national et régional « Dispositif de prise en charge global du psycho trauma » en 2018 • Existence de consultations spécialisées au CH Laborit depuis 2014 • Une prévalence élevée de victimes de violences et autres événements traumatiques dans la population générale (maltraitements dans l'enfance, violences conjugales, violences sexuelles, accidents, parcours d'exil...) • Des conséquences notables à court, moyen et long terme sur la santé physique et psychique qui sont maintenant connues. • Des techniques thérapeutiques centrées sur le traumatisme ont été développées et permettent une amélioration durable des symptômes psycho traumatiques. • Un besoin de prise en charge spécialisée sur le territoire, mis en évidence, tant par les usagers, que par les professionnels confrontés à ces populations. • Un besoin d'amélioration du repérage des troubles psycho-traumatiques afin d'orienter vers une prise en charge adaptée. • Nombre de professionnels spécialisés insuffisant pour une meilleure prise en charge du besoin
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> » Améliorer le repérage des troubles psycho-traumatiques dans la population générale par le développement et renforcement d'un exercice en réseau par : <ul style="list-style-type: none"> » Mettre en œuvre de réunions de coordination » Développer des formations de sensibilisation aux psycho-traumatismes et à la prise en charge thérapeutique des victimes au bénéfice des acteurs de première ligne. » Améliorer la prise en charge psychologique des victimes de violences et autres événements traumatiques par : <ul style="list-style-type: none"> » Proposer des prises en charge thérapeutiques adaptées aux troubles psycho-traumatiques dans un lieu spécifiquement dédié pour en faciliter l'accès » Organiser des réunions de concertation pluri professionnelle dans le cas de situations complexes. » Proposer et mettre en œuvre une supervision des médecins généralistes
Public cible	Toute victime de violence(s) ou autre événement traumatique, adulte

Étapes	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture fin 2019 d'une consultation spécifiquement dédiée à la prise en charge du psycho-traumatisme
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Médecins généralistes/Psychiatres Libéraux • Associations d'aide aux victimes • Forces de l'ordre/Unité Médico-judiciaire • Assistantes sociales de secteur • SAU/CADA, • Service de santé universitaire • Délégation départementale aux droits des femmes
Financement en place	<ul style="list-style-type: none"> ↙ Financement actuel par l'ARS du dispositif déjà en place ↙ Délégation Départementale aux Droits des Femmes et à l'Égalité ↙ Grand Poitiers
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nombre de consultations (file active) ■ Délai de prise en charge ■ Durée de la prise en charge (nombre de consultations et durée) ■ Nombre de personnes formées (quel professionnel, quelle formation) ■ Nombre de réunions pluriprofessionnelles et d'actions de supervision.